

## BELGIQUE



### 1) Présentation du pays

#### Données géographiques :

Superficie: 30 528 km<sup>2</sup> (18 x plus petite que la France, la ruralité représente 8.6% de la superficie, la France 22.9)

Capitale : Bruxelles

Principale ville : Liège

Langues du pays : Néerlandais, Allemand, Français (le français est majoritaire dans la province de Liège)

Monnaie : Euro

Fête nationale : 21 Juillet

#### Données démographiques

Population : 11 250 5851 hab. (La province de Liège compte 1 077 203 habitants)

Espérance de vie : 80.38 ans

Taux d'alphabétisation : 99%

Religions : Majoritairement catholique. D'autres, telles que l'islam, le protestantisme, le judaïsme et le christianisme orthodoxe sont pratiquées en Belgique.

#### Données économiques

Taux de croissance : 1.2% en 2016

Taux de chômage : 8.6%

Taux d'inflation : 0.6% en 2015

Parts des principaux secteurs d'activités dans le P.I.B. : Agriculture (%) : 07%, Industrie (%) : 22%, Services : 75%

**Système politique :** Monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale.

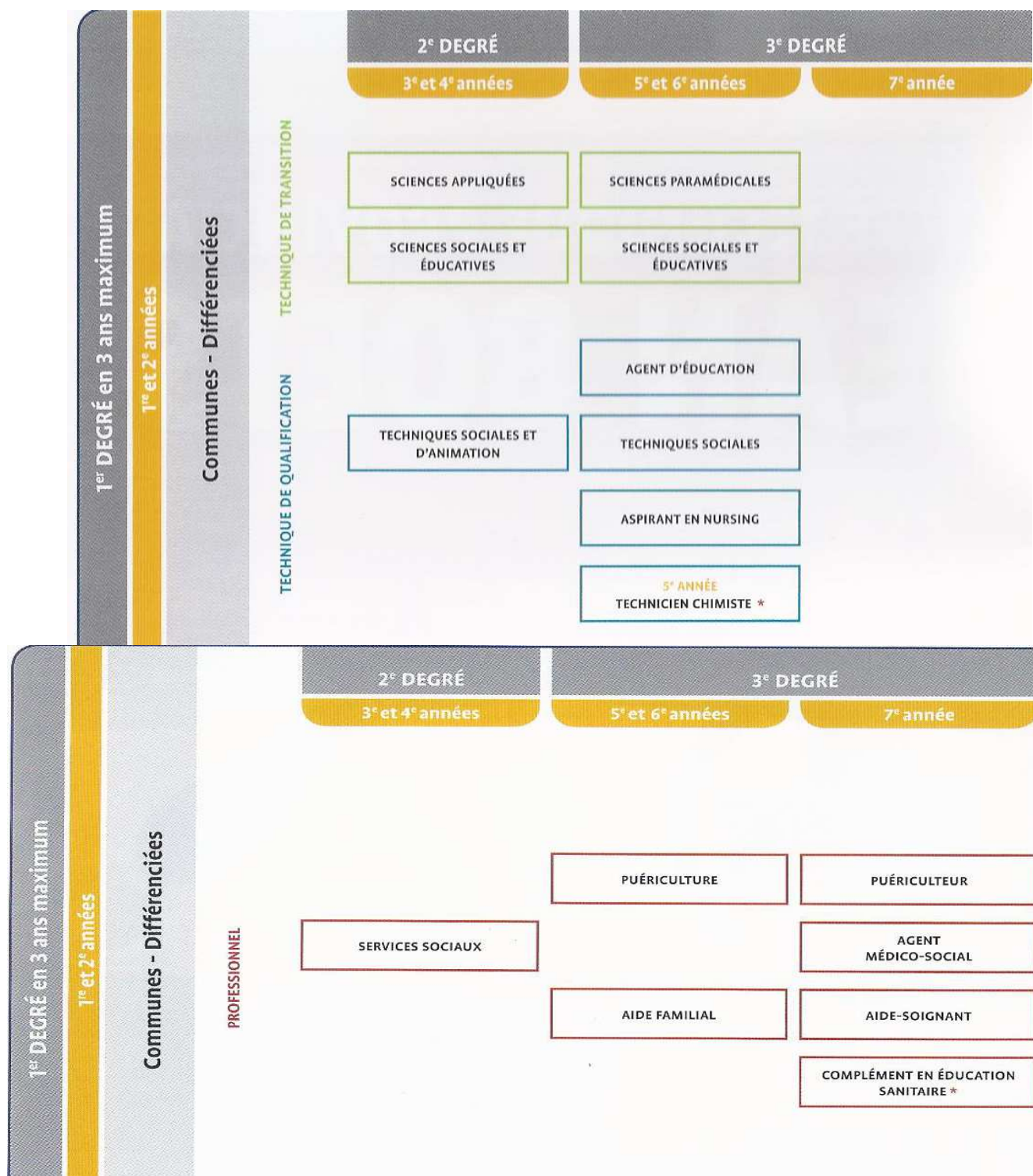
## 2) Système scolaire :

L'enseignement wallon est composé de deux systèmes :

- L'enseignement officiel dépendant de la Wallonie.
- L'enseignement libre se rattachant aux différentes confessions religieuses (enseignement majoritairement catholique).

Belgique (Wallonie)			France	
Nom de l'école	Niveau	Age	Nom de l'école	Niveau
Ecole maternelle	Première	3 ans	Ecole maternelle	Petits
	Deuxième	4 ans		Moyens
	Troisième	5 ans		Grands
Ecole primaire	Première	6 ans	Ecole primaire	CP
	Deuxième	7 ans		CE1
	Troisième	8 ans		CE2
	Quatrième	9 ans		CM1
	Cinquième	10 ans		CM2
	Sixième	11 ans		Collège
Ecole secondaire	Première	12 ans	5 <sup>e</sup>	
	Deuxième	13 ans	4 <sup>e</sup>	
	Troisième	14 ans	3 <sup>e</sup>	
	Quatrième	15 ans	Lycée	2 <sup>nde</sup>
	Cinquième	16 ans		1 <sup>ère</sup>
	Sixième (ou Rhétorique)	17 ans		Tale
	Septième (année facultative)	18 ans		

## Filière sanitaire et sociale :



Académie d'Aix-Marseille – Préparer la PFMP des élèves de la filière sanitaire et sociale – Juin 2017

Marjorie ALBUIXECH et Valérie NOEL, Professeurs au LP Blériot Marignane  
 Souria DAINECHE, Professeur au LP Mongrand Port-de-Bouc  
 Geneviève GONZALEZ, Professeur au LP Les Ferrages Saint-Chamas  
 Sami LEZEAU et Anne-Laure NOLANE, Professeurs au LPP Rostand Marseille

### **3) Système de santé :**

Le système de santé est basé sur :

- Une assurance universelle solidaire et obligatoire
- Une conception libérale de la médecine
- Une liberté de choix pour le patient

En Belgique, pour se faire rembourser des frais de santé, il faut s'inscrire auprès d'une mutualité ou auprès d'un office régional de la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité (CAAMI), établissement public qui gère des services similaires aux mutualités.

La CAAMI ne propose pas d'assurance complémentaire : son rôle se limite à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités. Cela correspond à notre sécurité sociale française.

L'assurance complémentaire dite mutuelle complémentaire en France permet d'être remboursé pour d'autres prestations non couvertes par le régime légal.

Au niveau social, la Belgique veille au bien être de chaque citoyen dans le but de garantir un revenu minimum à l'ensemble de la population.

Le CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services et d'aides financières.

### **4) Système de protection sociale :**

Il existe deux systèmes de protection sociale en Belgique, à savoir les "secteurs classiques" de la sécurité sociale et "l'aide sociale" qui s'appliquent à tous les résidents.

La sécurité sociale classique comporte sept branches :

- 1- les prestations familiales ;
- 2- le chômage ;
- 3- l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités ;
- 4- les vacances annuelles ;
- 5- l'assurance contre les accidents du travail ;
- 6- l'assurance contre les maladies professionnelles ;
- 7- les pensions de retraite et de survie.



**Coût de la vie** : quasiment identique à la France.

**Transports** : abonnement moins cher qu'en France (environ 19% moins cher), alentours de Liège très bien desservis par les bus, transports ferroviaires réguliers.

**Repas** : la composition des repas est sensiblement la même qu'en France à l'exception de la soupe ou potage servi à tous les repas.

**Tenue vestimentaire** : les belges sont assez tolérants en matière de tenue vestimentaire « civile », cependant la tenue professionnelle est exigée dans les structures de PFMP.

**Savoir vivre et politesse** : la ponctualité est très importante en Belgique, c'est une marque de respect. Les belges sont très accueillants et ouverts, cependant la poignée de main est de rigueur ainsi que le vouvoiement.

**Intérêts d'un point de vue culturel** : centre ancien de Liège, montagne de Bueren.

**Règlement et législation, code de la route** : identique à ceux de la France

**Avoir les bases de la langue régionale de destination** : non indispensable.

**Majorité non exigée par les entreprises.**

**Carte Européenne de santé** valide

**Vaccinations obligatoires** : identiques à la France

- Essayer de partir au moins à deux pour partager et éviter la solitude.
- Bien préparer l'organisation du stage en amont (calendrier prévisionnel).
- Prévoir les visites culturelles.
- Lors de l'arrivée à Bruxelles, les noms sont en flamand (exemple Luik pour Liège).
- Attention aux différentes langues utilisées (peut-être avoir des rudiments de néerlandais si vous allez dans la partie flamande)
- Bien identifier la distance entre le lieu d'habitation et le lieu de stage

Pour aller plus loin : <http://www.wallonia.be/fr/visiter>